

ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

PLÉNIÈRE

Point 2 : Déclarations des délégations des États contractants et des observateurs

DÉCLARATION

(Note présentée par la République de Cuba)

Au nom de la délégation de la République de Cuba, je vous transmets à vous tous les salutations de l'aviation civile cubaine.

Cette réunion se tient dans des circonstances économiques internationales très complexes. Il nous incombe, comme États contractants de l'OACI, d'appuyer pleinement l'Organisation dans l'exercice de ses fonctions et de son mandat de dirigeant de l'aviation civile internationale.

Cuba continue à développer modestement son aviation civile, consacrant ses principaux efforts à la préparation et à la formation de tout son personnel, qui représente notre force principale.

L'exécution des plans d'action des audits de la sécurité et de la sûreté de l'aviation a reçu la plus haute priorité.

Notre pays a assisté et participé activement à toutes les réunions convoquées par l'OACI et la CLAC ainsi qu'aux réunions des Directeurs généraux des Caraïbes centrales, bien que cette année nous n'ayons pas pu assister à cette dernière, notre délégation s'étant vu refuser le visa d'entrée à Porto Rico.

Au Conseil de l'OACI, la République de Cuba, se joignant à d'autres États membres, a déployé tous ses efforts et offre sa collaboration la plus sincère au bon fonctionnement de cet organe et défendant en cela les intérêts et l'intégrité de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Nous allons nous pencher sur de nombreuses questions lors de cette Assemblée. L'une de celles que nous devons analyser soigneusement concerne les mesures qu'il est proposé d'appliquer aux États qui ont des difficultés à s'acquitter de leurs obligations financières. Ce type d'actions n'a pour seul effet que d'accentuer l'exclusion des pays en développement et de rendre encore plus difficile leur participation aux travaux de l'Organisation.

Le budget de l'Organisation doit aussi être soigneusement examiné. Il doit correspondre aux besoins réels, viser à achever les projets déjà commencés et tenir compte de critères permettant de

réaliser des niveaux plus élevés d'efficacité dans les travaux de l'Organisation, au moyen de la réduction de ses dépenses, dans la mesure du possible.

La République de Cuba, État fondateur de l'OACI, respecte et applique les principes de la Convention de Chicago et les obligations qui en découlent. Il est regrettable qu'il y ait un pays signataire de cette Convention, les États-Unis d'Amérique, qui ne respecte pas ses objectifs ni son esprit.

En violation flagrante des dispositions du Préambule de la Convention et de ses articles 44, 77 et 79, le blocus économique, commercial et financier contre Cuba entrave le développement normal de l'aviation civile cubaine.

C'est ainsi que, par exemple, notre pays ne peut se procurer des aéronefs dont les composants proviennent des États-Unis, même si ces aéronefs sont fabriqués dans d'autres États.

On nous interdit aussi l'accès à la technologie développée dans n'importe quel secteur de l'aviation.

De même, leurs sociétés transnationales de combustibles se voient interdire la vente de leurs produits aux compagnies aériennes cubaines dans n'importe quelle partie du monde.

Cette politique injuste, unilatérale et discriminatoire a entraîné, dans le domaine du transport aérien, une perte due à des frais additionnels et à un manque à gagner représentant des millions de dollars en 44 ans.

Cuba a présenté une note de travail qui explique en détail le blocus de son aviation civile, question qu'aggrave encore l'interdiction imposée aux citoyens des États-Unis de voyager à Cuba, qui a pratiquement éliminé les vols des compagnies aériennes des États-Unis en direction de notre pays.

Cette 35^e session de l'Assemblée réunit tous les États membres pour traiter de questions fondamentales de l'aviation civile visant à renforcer sa sécurité et son efficacité, et pour élire un nouveau Conseil.

Dans ce contexte, je me vois dans l'obligation de dénoncer un fait qui représente un outrage pour cette digne Organisation.

Tout récemment, le 25 août, la Présidente du Panama, à l'époque Mireya Moscoso, a de manière complice et honteuse grâcié par décret quatre terroristes d'origine cubaine détenus, jugés et condamnés au Panama, parmi lesquels Luis Posada Carriles, responsable direct de l'explosion en plein vol international d'un avion de la Cubana de Aviación, qui a coûté la vie à 73 personnes. C'est suite à un fait de ce genre que l'on avait approuvé lors d'une Assemblée comme celle-ci la Résolution A22-5 condamnant expressément le sabotage criminel.

Si vous me le permettez je mentionnerai l'un des aspects de cette Résolution. Je cite : « *Invite instamment* les États qui sont en mesure de le faire, à poursuivre et à punir avec la plus grande sévérité les criminels qui ont commis cet acte, de façon que la sanction corresponde à l'ampleur du crime et constitue une mesure de dissuasion pour l'avenir » (fin de citation).

La Résolution A22-5, approuvée à l'unanimité lors de cette session passée de l'Assemblée, est plus d'actualité que jamais. Appliquons-la et nous ferons alors front aux actions

criminelles contre l'aviation civile. Chacun de nos États sait très bien comment agir et ce qu'il doit faire devant ces faits.

Nous sommes signataires de nombreux accords. L'OACI a très bien normalisé et réglementé tout ce qui concerne la sécurité de l'aviation civile et nous avons confiance en elle.

Nous avons devant nous plusieurs journées de dur labeur devant aboutir à des accords qui renforceront la sécurité et la sûreté de l'aviation ainsi que le développement efficace, graduel et ordonné du transport aérien.

Nos résolutions doivent guider les travaux d'une OACI forte et unie pendant les trois prochaines années et jeter les bases d'un futur consolidant l'égalité des chances pour tous.

Pour y arriver, Cuba promet de continuer à respecter ses engagements dans le domaine de l'aviation civile internationale. L'OACI peut compter sur nous et nous espérons que toutes les autorités ici présentes l'appuieront de la même façon.

Merci beaucoup.